

Embrayage énonciatif et théorie de la conscience : à propos de l' Être et le Néant

In: Langages, 29e année, n°119, 1995. pp. 95-108.

Abstract

Gilles Philippe : « The Linguistic and/or Philosophical Status of / : apropos of Being and Nothingness »

A precise linguistic study of deictic morphemes in Being and Nothingness brings to light two modes of enunciation which structure the text : the first refers to the effective scene of enunciation, while the second constitutes a non-specified reference. The object of this study is the second mode, which is often that of the text's narrative sequences ; in it, there would seem to be both an identification with and a generalization of the /. However its status can only be defined by taking Sartre's philosophy into account : the / would in fact figure the scene of an ideal, reflexive consciousness, and therefore, the second mode of enunciation can only be explained from within the overall problematics of phenomenological writing's effort to render the real as pure perceptum.

Citer ce document / Cite this document :

Philippe Gilles. Embrayage énonciatif et théorie de la conscience : à propos de l' Être et le Néant. In: Langages, 29e année, n°119, 1995. pp. 95-108.

doi : 10.3406/lgge.1995.1725

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/lgge_0458-726X_1995_num_29_119_1725

EMBRAYAGE ÉNONCIATIF ET THÉORIE DE LA CONSCIENCE :

à propos de *L'Être et le Néant*

1. Théories de l'énonciation et théories du sujet

Il existe, dans le champ des sciences humaines, un rapport très étroit entre les théories linguistiques de l'embranchement énonciatif et les théories philosophiques et psychologiques de la conscience et du sujet. Ce rapport, rarement formulé comme tel, apparaît en filigrane dans un grand nombre de recherches contemporaines ; n'est-ce pas en termes de théorie de l'énonciation que Michel Pêcheux a repensé la mise en cause althussérienne du sujet ? *Préconstruit*, le moi serait un effet de discours au service d'une idéologie dominante ¹. Dans une optique plus psychologique, Luce Irigaray n'a-t-elle pas cherché à lier l'émergence du sentiment d'identité chez l'enfant à la découverte progressive du fonctionnement des embrayeurs personnels ² ? Enfin, inversement, de nombreux linguistes n'éprouvent-ils pas le besoin de fonder leur description des faits énonciatifs sur une théorie globale du sujet ³ ?

On comprend donc que l'on soit porté à étudier le statut énonciatif des grands textes de la philosophie de la conscience ⁴. Une telle approche est pourtant malaisée : dans un article de 1985 — dans un numéro de *Langages* précisément consacré au retour du sujet en linguistique ⁵ — Dan Savatovsky étudiait le statut de la première personne dans le *cogito ergo sum* cartésien ; mais, s'il partait bien d'une relecture critique des écrits de Benveniste, il laissait rapidement en suspens la question du statut référentiel de l'embranchement pour s'interroger sur l'éventuelle valeur performative du *cogito*.

Partant de cette question du lien entre théories du sujet et approches énonciatives du discours, nous souhaiterions, à notre tour, étudier le problème de l'embranchement dans un des textes les plus importants de la philosophie de la conscience, *L'Être et le Néant* de Jean-Paul Sartre. Le problème peut se formuler ainsi : dans quelle mesure le fonctionnement énonciatif d'un texte philosophique est-il conditionné par le fait même que ce texte ressortisse à la théorie de la conscience ? Dans quelle mesure le statut et le fonctionnement linguistiques de la première personne sont-ils modifiés par le statut philosophique du moi ?

1. Voir Michel Pêcheux (1990).

2. Voir, notamment, Luce Irigaray (1985).

3. L'inspiration lacanienne des travaux de Jacqueline Authier-Revuz (1995) en est un bon exemple.

4. Voir, ici-même, l'article de Magid Ali Bouacha.

5. L'ensemble du numéro 77 (« Le sujet entre langue et parole(s) ») illustre ces réflexions préliminaires.

Une telle problématique s'inscrit dans une réflexion plus globale sur ce que l'on peut nommer avec Frédéric Cossutta « l'appareil formel de l'énonciation philosophique »⁶. L'expression a de quoi effrayer pourtant. Quand Benveniste se propose d'étudier *l'appareil formel de l'énonciation*, il est conscient de la difficulté qu'il y a à rendre sa démarche compatible avec les *a priori* de la linguistique saussurienne : pour Saussure, l'étude du langage ne devient une science, c'est-à-dire une construction formelle, qu'à partir du moment où elle remonte du discours à la langue, à partir du moment où l'objet proprement linguistique est dégagé de son environnement, c'est-à-dire de son contexte énonciatif. L'énonciation, c'est précisément — ou, du moins, c'était avant Benveniste — ce qui ne se prête pas à la formalisation. Si Benveniste a levé le paradoxe de « l'appareil formel de l'énonciation », en montrant que la langue contenait en elle-même les instruments d'une inscription de l'énonciation dans l'énoncé, ajouter un adjectif à *énonciation* pour parler d'« appareil formel de l'énonciation philosophique » relance le débat, puisque cela suppose qu'il y ait un ensemble d'opérations formalisables qui soient spécifiques à l'énonciation philosophique. Les enjeux d'une telle question dépassent néanmoins ceux de notre propos et nous nous contenterons ici de réfléchir sur la représentation linguistique du *sujet* dans un texte qui étudie précisément son statut philosophique.

2. Hétérogénéité séquentielle et hétérogénéité énonciative

On a tendance à concevoir le texte philosophique — et la prose d'idées en général — comme constituant un type parfait de discours homogène, que l'on opposera aisément à la prose fictionnelle, qui multiplie à l'envi les modèles organisationnels et les positions énonciatives. Or, *L'Être et le Néant* se présente comme un texte doublement hétérogène puisqu'il oppose, d'une part, des séquences de type argumentatif et des séquences de type narratif et, d'autre part, des séquences relevant de régimes énonciatifs différents.

Les travaux récents en linguistique textuelle ont remis en valeur l'approche générique et séquentielle des textes telle que la définissait Bakhtine : Jean-Michel Adam, par exemple, reprend à Bakhtine l'idée que, de même que toute phrase est organisée selon les lois d'une syntaxe stricte, de même à un niveau plus global, tout énoncé obéit à des contraintes organisationnelles fortes que l'enfant doit assimiler en même temps qu'il apprend à produire une phrase grammaticalement correcte. Les séquences discursives seraient ainsi construites selon des modèles compositionnels stables, c'est-à-dire descriptibles. Dans cette perspective, étudier un texte, c'est, en premier lieu, déterminer à travers les contingences de ses formulations les invariants compositionnels génériques qui le structurent. Il existerait donc bien des « *superstructures textuelles* », des « *schémas prototypiques* » de fonctionnement⁷. Jusqu'à une période récente, ces schémas avaient surtout été décrits pour les séquences narratives (c'est ce que l'analyse structurale nommait la *morphologie du récit*) et plus rarement pour des séquences où ils sont moins visibles : séquences descriptives, bien sûr, mais aussi argumentatives ou dialogales. Le texte philosophique correspond certes, globalement, à une macro-séquence de type argumentatif sur laquelle

6. Voir Frédéric Cossutta (1989), pages 11 à 14.

7. Sur tous ces points, voir, par exemple, Jean-Michel Adam (1992), chapitre 1 « Cadre théorique d'une typologie séquentielle ».

on peut vérifier les invariants proposés pour les séquences argumentatives ; cela n'empêche pas qu'à l'intérieur de la macro-séquence se succèdent et s'opposent des micro-séquences de statuts différents. Leur nature et leur organisation varient et leur description permet, à elle seule, de définir un mode de démonstration et une conception du discours philosophique propres à chaque penseur.

Qui ouvre *L'Être et le Néant* note ainsi d'emblée que de brèves séquences de type narratif viennent illustrer des séquences plus strictement argumentatives, et l'on trouve donc fréquemment dans le texte ce que l'on pourrait appeler des « études de cas » (est-il besoin de mentionner le célèbre garçon de café ?). Celles-ci ont deux rôles principaux : l'« anecdote philosophique » propose, d'une part, un ensemble de données que l'on s'appliquera à analyser d'un point de vue philosophique. Elle apporte un matériau à la réflexion. On peut la rattacher en cela aux « variations éidétiques » husserliennes : il s'agit, en multipliant les situations imaginaires, de contraindre le réel à se manifester à la conscience. L'anecdote philosophique répond, d'autre part, à un besoin de reformulation, de réécriture sous forme narrative de ce qui a été ou va être proposé sur le mode argumentatif. On retrouve ainsi à l'intérieur même de *L'Être et le Néant* ce qui organise toute la production sartrienne des années trente et quarante, à savoir un *redoublement* du discours argumentatif abstrait par un discours narratif qui prend la forme d'une *réécriture* de type romanesque de textes strictement philosophiques et vice-versa ⁸.

Cela posé, nous ne nous attarderons pas sur les oppositions de construction entre séquences argumentatives et séquences narratives chez Sartre. Nous ne reprendrons pas les invariants qui définissent, pour Jean-Michel Adam par exemple, une séquence argumentative ou une séquence narrative pour voir s'ils s'appliquent aux séquences sartriennes. L'enjeu philosophique n'en est, d'une part, pas très grand et nous ferons confiance, d'autre part, à notre jugement intuitif, qui oppose assez facilement chez Sartre ce qui ressortit à l'argumentatif et ce qui ressortit au narratif, ce qui est anecdote exemplaire et ce qui est discours abstrait.

A ce premier type d'opposition discursive dans le texte de Sartre s'ajoute, en effet, un autre phénomène d'hétérogénéité qui ne recoupe ni théoriquement, ni pratiquement, le premier ; il s'agit, cette fois, d'une opposition d'ordre énonciatif : il arrive ainsi que le texte sartrien modifie subitement les données fondamentales de son système d'embrayage. Il ne suffit certes pas ici de reprendre la distinction chère à Benveniste du *discours* et de *l'histoire* pour expliquer ces ruptures. Depuis les multiples commentaires suscités par cette opposition, la problématique semble usée jusqu'à la corde. Tout au plus serait-elle efficace si l'opposition entre séquences argumentatives et séquences narratives correspondait aux modifications du système d'embrayage du texte. Ce n'est malheureusement pas le cas, et c'est précisément à cette relation entre les deux grands types d'opposition discursive dans *L'Être et le Néant* que nous intéresserons ici, afin de préciser les liens existant entre le statut linguistique et le statut philosophique de la première personne.

8. « J'aurais rêvé de n'exprimer mes idées que sous une forme belle — je veux dire dans l'œuvre d'art, roman ou nouvelle. Mais je me suis aperçu que c'était impossible. Il y a des choses trop techniques, qui exigent un vocabulaire purement philosophique. Aussi je me vois obligé de doubler, pour ainsi dire, chaque roman d'un essai », entretien avec Claudine Chonez (7 décembre 1938), cité dans Michel Contat et Michel Rybalka (1970), page 65.

3. Les deux scènes énonciatives de *L'Être et le Néant*

Les commentateurs de Sartre ont ainsi souvent noté, dans la plus célèbre des séquences narratives de *L'Être et le Néant*, celle du garçon de café (il s'agit en fait d'une saynète qui tient autant du descriptif que du récit proprement dit), un intéressant changement de personne :

Considérons ce garçon de café. Il a le geste vif et appuyé, (...) il vient vers les consommateurs d'un pas un peu trop vif, il s'incline avec un peu trop d'empressement (...) Mais à quoi donc joue-t-il ? Il ne faut pas l'observer longtemps pour s'en rendre compte : il joue à être garçon de café. (...) C'est que (...) du dedans le garçon de café ne peut être immédiatement garçon de café (...). Ce n'est point qu'il ne puisse former des jugements réflexifs ou des concepts sur sa condition ; il sait bien ce qu'elle « signifie » : l'obligation de se lever à cinq heures, de balayer le sol du débit avant l'ouverture des salles (...). Mais tous ces concepts, tous ces jugements renvoient au transcendant. Il s'agit de possibilités abstraites, de droits et de devoirs conférés à un « sujet de droit ». Et c'est précisément ce sujet que j'ai à être et que je ne suis point. (...) J'ai beau accomplir les fonctions de garçon de café, je ne puis l'être que sur le mode neutralisé (...). Ce que je tente de réaliser c'est un être-en-soi du garçon de café (...), comme s'il n'était pas de mon libre choix de me lever chaque matin à cinq heures ou de rester au lit, quitte à me faire renvoyer. (EN : 95-96) ⁹.

Le changement de personne s'expliquerait ici par de simples contraintes de genre, au sein même de l'ensemble des discours philosophiques : depuis Descartes, toute réflexion sur la conscience ne pourrait s'écrire qu'à la première personne. Le texte lui-même invite à cette lecture opposant une approche extérieure à une approche intérieure du même problème : « *C'est que (...) du dedans le garçon de café ne peut être immédiatement garçon de café.* » Le *je* permettrait ainsi la projection fictive du point de vue philosophique dans le fonctionnement de la conscience, phénomène qui s'apparenterait *mutatis mutandis* à une modification de ce que les narratologues nomment la focalisation du texte. L'histoire même des écrits de Sartre semble confirmer cette analyse : tandis que le *je* philosophique est omniprésent dans les écrits sur la conscience des années trente et quarante, on ne le retrouve plus dans la *Critique de la raison dialectique*, rédigée quinze ans plus tard et qui ne ressortit précisément plus à la philosophie de la conscience ¹⁰.

A ce problème premier du changement de personne, on peut en ajouter un second — moins perceptible — celui du temps : bien sûr, nous avons toujours affaire, morphologiquement parlant, à du présent, mais à un présent qui change de valeur aspectuelle, comme en témoignent les traductions anglaises qui acceptent pour la première partie du récit des formes progressives mais s'en tiennent au présent simple pour la seconde. En deçà même de considérations aspectuelles, on notera tout d'abord que le présent du début du texte se donne clairement comme un présent déictique (il coïncide, au moins fictivement, avec le moment d'énonciation), ce qui n'est plus le cas à la fin du texte où la valeur du présent est, si l'on s'en tient à une lecture des marquages formels, tout simplement indécidable. Il semble donc bien que l'on assiste dans cet extrait à une modification générale du repérage énonciatif du

9. Les pages indiquées dans le cours du texte sont celles de *L'Être et le Néant* (désormais *EN*), réédition Gallimard (« Tel »), 1986. On notera ici que le passage de la troisième personne à la première personne est précédé d'un commentaire plus abstrait.

10. On remarquera cependant que, dans les esquisses des années quarante qui donneront les *Cahiers pour une morale*, le *je* philosophique reste très présent, bien qu'il ne s'agisse plus à proprement parler de philosophie de la conscience, sauf si l'on étend le terme à l'étude de la conscience morale.

discours et l'on voit clairement qu'il est impossible de proposer une interprétation philosophique du texte sans réflexion préalable sur cette modification. Mais il faut, pour cela, tenir compte d'un certain nombre de phénomènes textuels.

Le texte sartrien procède, en effet, à un constant va-et-vient entre deux scènes énonciatives. On trouve, d'une part, un discours de premier niveau dont le locuteur se désigne généralement par *nous*. Ce type de discours est susceptible de renvoyer à lui-même, à sa propre démarche énonciative. Le système des temps est construit par rapport au moment d'énonciation : *nous avons montré que... , nous y reviendrons...* Le présent y est très généralement un présent générique, mais reste susceptible de renvoyer au moment d'énonciation en tant que tel : « *Nous pouvons à présent donner quelques précisions sur le phénomène d'être* » (EN : 29). On trouve, d'autre part, un discours sans prise en charge énonciative réelle puisque le *je* sur lequel se fonde le système est ce que nous pourrions appeler — pour l'instant et faute de mieux — un *je non-spécifié* : il ne renvoie pas au locuteur effectif (qui se désigne le plus souvent — rappelons-le — par *nous*) mais à une figure de sujet dont nous essaierons de préciser la valeur. Si de telles séquences restent susceptibles d'accueillir des morphèmes de type déictique, ceux-ci ne trouvent pas leur repère dans la situation d'énonciation première du texte. La prise en charge apparente du discours par ce *je non-spécifié* exclut ainsi tout repérage déictique par rapport à la scène du premier discours. Le système des temps n'est pas organisé par rapport au moment d'énonciation. Le présent ne peut plus renvoyer au moment d'énonciation effectif. Il construit un repère énonciatif non spécifié par rapport auquel tout s'organise. Dans l'extrait suivant :

Mais voici que Pierre paraît, il entre dans ma chambre. Cette apparition ne change rien à la structure fondamentale de mon rapport à lui : elle est contingence, mais comme son absence était contingence. Les objets l'indiquent à moi : la porte qu'il pousse indique une présence humaine quand elle s'ouvre devant lui, de même le fauteuil où il s'assied, etc. ; mais les objets ne cessaient de l'indiquer pendant son absence. Et, certes, j'existe pour lui, il me parle ; mais j'existais pareillement hier, lorsqu'il m'envoyait ce pneumatique qui est présentement sur ma table pour m'aviser de sa venue. (EN : 391).

on voit, par exemple, que les déictiques temporels (*hier, présentement...*) ne situent pas le procès par rapport à la même scène énonciative que le *à présent* de l'exemple précédent. Mais le statut de ces déictiques dépend en fait exclusivement du statut que l'on accordera à l'anecdote. On serait certes tenté de la considérer comme relevant de la pure *fiction* : il s'agirait d'un bref récit au présent qui instaurerait sa propre scène énonciative indépendamment de celle où se situe le locuteur. Anecdotique, la saynète n'en serait pas moins emblématique.

La solution n'est guère satisfaisante pourtant, parce qu'elle oblige à considérer que le *je* de ce texte est d'une nature différente de celui de la fin de la saynète du garçon de café : « *Et c'est précisément ce sujet que j'ai à être et que je ne suis point. (...) J'ai beau accomplir les fonctions de garçon de café, je ne puis l'être que sur le mode neutralisé.* » Or, le mode de repérage énonciatif paraît être — intuitivement — le même et, surtout, l'on ne voit pas quel statut le passage à la *fiction* aurait à la fin de l'anecdote du garçon de café. Comment, par ailleurs, considérer comme relevant de la fiction des énoncés très abstraits comme : « *Je ne suis pas conscience positionnelle de moi-même* » (EN : 306) ? Il faudrait dès lors multiplier les analyses possibles du *je* sartrien, solution envisageable mais d'autant plus coûteuse qu'elle s'oppose à la perception intuitive du lecteur. L'on est donc contraint, pour l'instant, de

considérer simplement que nous avons affaire ici à un repère *non-spécifié* mais différent du repère de l'énonciation principale.

Il faut, en effet, avant de proposer une solution, revenir quelques instant sur la première de nos scènes énonciatives (la scène embrayée), qui est hélas plus complexe qu'il ne semble. Reprenons notre garçon de café : on doit noter que — d'un point de vue strictement énonciatif — l'opposition ne se situait pas entre *séquence argumentative* et *séquence narrative* proprement dites, mais à l'intérieur de la séquence narrative elle-même lors du changement complet de repère, lorsque l'on passe du repérage déictique du début (« *Considérons ce garçon de café* ») au repérage non-spécifié de la fin du texte. Il est intéressant d'observer la façon dont Sartre insère une séquence narrative dans le discours philosophique. On passe souvent d'une séquence à une autre sans modification de la scène énonciative. Le *Considérons ce garçon de café* est situé à l'aide du même repère qu'une phrase telle que *nous y reviendrons plus tard*. Le démonstratif de *ce garçon de café* a le même statut que les démonstratifs de *cet encrier, cette feuille, cette table*, qui reviennent sans cesse dans le texte théorique. On est bien sûr tenté de ramener de tels phénomènes à une manœuvre bien connue des stylisticiens, l'*illusion déictique* : le lecteur ne voit ni la table, ni le garçon de café, ni l'encrier... mais on fait comme s'il les voyait, ce qui instaure une sorte de complicité entre le narrateur et son lecteur... Le procédé est constant chez Sartre et l'on se souvient du « *Voici par exemple une femme qui s'est rendue à son premier rendez-vous* » (EN : 91) qui introduit la scène de la coquette : le personnage « fictif » fait l'objet d'une *monstration*, comme si son statut référentiel était comparable à celui de « *cette recherche* » (EN : 38), construit par repérage déictique. Ce qui devrait être construit comme ne relevant pas du même repérage énonciatif que les séquences embrayées, sous la forme : *Un jour, une femme se rend à son premier rendez-vous* ou *Imaginez un garçon de café* est situé sur le même plan que le discours théorique non narratif : la scène du garçon de café ou de la coquette sont présentées comme absolument contemporaines de l'énonciation philosophique. Mais il est encore trop tôt pour décider si l'on a ici affaire à un simple stratagème littéraire ou bien à un phénomène susceptible d'une évaluation philosophique.

La deuxième partie de la saynète du garçon de café est, en revanche, construite à l'aide d'un repère non-spécifié. On ne peut plus y trouver d'éléments à valeur déictique renvoyant, même fictivement comme précédemment, à la scène énonciative première (embrayée) : s'il y a bien des embrayeurs personnels, ceux-ci s'organisent par rapport à un repère qui n'est pas la scène énonciative première. Ce second repère est posé abstraitement, non situé dans le temps par rapport au moment d'écriture, puisque le présent n'a pas en soi de valeur temporelle¹¹. On a affaire en quelque sorte à une projection sur un espace non embrayé d'une scène qui a d'abord été proposée dans un cadre embrayé. On assiste donc dans cet extrait à une réécriture des données premières dans un repère énonciatif différent.

Pour conclure sur ce premier point, on note donc que l'ensemble des morphèmes déictiques du texte de Sartre se distribuent selon deux repères différents : premièrement, la situation d'énonciation effective, c'est-à-dire le moment et les conditions d'écriture — cela concerne les morphèmes dont la référence est indéniablement déictique, comme dans « *Nous pouvons à présent déterminer...* », et les morphèmes déictiques qui ramènent fictivement la scène décrite à la situation d'énonciation

11. Voir sur ce point — aujourd'hui dans le domaine public —, le bilan des travaux que propose Jean Cervoni (1992), pages 39 à 48 ; on peut aussi se reporter à l'article fondamental de Guy Serbat (1980).

première comme dans « *Voici une femme qui s'est rendue à son premier rendez-vous* » ; deuxièmement, un repère non-spécifié, mais non assimilable à cette situation d'énonciation première, comme dans « *J'existais pareillement hier, lorsqu'il m'envoyait ce pneumatique qui est présentement sur ma table pour m'aviser de sa venue* », où le *je* ne correspond pas au locuteur effectif et où *hier* ne désigne pas le jour précédant la production effective de l'énoncé. On trouve donc, dans *L'Être et le Néant*, trois types de fonctionnement des déictiques, mais seulement deux régimes énonciatifs clairement opposables.

4. Fonctionnement linguistique de la première personne dans le texte de Sartre

Nous ne parviendrons à débloquent l'analyse de ce second régime énonciatif qu'en étudiant précisément la valeur du *je* qui lui sert de fondement. Mais l'analyse est compliquée par l'instabilité foncière des pronoms de première personne dans l'ensemble du texte, puisqu'à l'instabilité attendue de *nous* (dont on ne sait pas toujours s'il est *nous* de majesté, inclusif ou général), qui peut en langue correspondre à plusieurs configurations, s'ajoute le fait que le locuteur (qu'il soit λ ou L, pour reprendre la terminologie de Ducrot¹²) peut être occasionnellement désigné par *je* : « *J'ai montré ailleurs* » (61) mais « *Nous avons montré ailleurs* » (499), « *Nous simplifions* » (572) mais « *Je simplifie* » (574). Cette possibilité d'un *je* en concurrence avec *nous* pour désigner le locuteur de *L'Être et le Néant* empêche de lever dans certains cas l'ambiguïté que présente le texte entre un *je* embrayeur *stricto sensu* et un *je* non-spécifié relevant du second type de repérage énonciatif : « *Comment pouvons-nous blâmer autrui de n'être pas sincère ou nous réjouir de notre sincérité, puisque cette sincérité nous apparaît dans le même temps comme impossible ? (...) Il s'agit en effet, pour moi, lorsque je m'examine de déterminer exactement ce que je suis, pour me résoudre à l'être sans détours — quitte à me mettre, par la suite, en quête des moyens qui pourront me changer* » (EN : 99). Tout dépend en fait de l'interprétation du syntagme *pour moi* : s'il signifie *pour ma part* et oppose l'attitude du locuteur à celle du groupe, l'ensemble de la phrase est embrayé sur le premier de nos repères ; s'il signifie *dans mon rapport à moi-même*, il est plus logique de considérer que nous sommes dans le second repère (puisque le locuteur se désigne fort rarement par *je*). *Je*, dès lors, n'est plus un embrayeur, mais un pronom doté d'une valeur extrêmement générale dont il nous faut encore affiner l'analyse¹³.

4.1. La fonction identifiante du *je*

Si l'on reconsidère maintenant notre point de départ, le *je* qui apparaît dans l'épisode du garçon de café, on peut s'interroger, à la suite d'ailleurs de bien des

12. Dans la première paire d'exemples, *je* désigne le locuteur considéré indépendamment de l'énonciation, en tant qu'être du monde pouvant faire l'objet d'un discours ; dans la seconde, le locuteur est simplement considéré comme producteur du discours (voir Oswald Ducrot, 1984).

13. Notons, au passage, que la distribution des pronoms sera très différente dans la *Critique de la raison dialectique* où le *je* désigne exclusivement le locuteur-philosophe, qui n'est plus jamais désigné par le *nous* de majesté, *nous* étant désormais réservé au pôle philosophe + lecteur.

commentateurs, sur l'indéniable effet d'identification qu'il suscite. Bien sûr, les objections sont nombreuses : pourquoi une telle stratégie discursive serait-elle employée pour l'anecdote du garçon de café et non pour celle de la coquette qui la précède (EN : 91-92) ou celle de l'homosexuel malheureux qui la suit (EN : 100) ? Pourquoi surtout employer un pronom à valeur identifiante quand le caractère abstrait du propos nie toute possibilité même d'identification : « *Je suis le pour-soi manquant sur le mode d'avoir à être le pour-soi que je ne suis pas* » (EN : 135) ?

Un tel effet de lecture est pourtant révélateur. Cet emploi de *je* dans un repère non-spécifié suspend en effet la référence. Le propos n'est pris en charge ni par le garçon de café (ce n'est pas du discours rapporté), ni par le philosophe (qui n'est pas garçon de café). Cette suspension de la référence de l'embrayeur ouvre la porte à de nombreux effets de discours : modification de la focalisation (après tout il s'agit toujours du même garçon de café), identification du philosophe et de son personnage, identification du lecteur et du personnage (est *je* celui qui assume ce *je*).

On peut ainsi dire que, puisqu'il ne renvoie ni au locuteur du discours ni à une personne désignée comme différente de ce locuteur, le *je* non-spécifié est totalement désembrayé. La troisième personne suppose en effet *in fine* une séparation entre le locuteur et l'objet de la parole : cette affirmation d'une altérité, c'est ce qui reste d'embrayage dans la troisième personne. L'objet du discours est *au moins* différent du locuteur. Avec le *je* non-spécifié, ce reste d'embrayage disparaît : le sujet auquel correspond le *je* non-spécifié est *et* n'est pas le locuteur, est *et* n'est pas un sujet différent du locuteur. C'est une sorte d'*embrayeur virtuel* : le discours commandé par le *je* non-spécifié est le discours que tout locuteur virtuel peut assumer et reprendre à son compte. Tout comme le présent se situe en dehors de l'opposition *passé / futur* qui fonde le système de repérage temporel en français, de la même façon *je* est apte à sortir de l'opposition *personne / non-personne* qui fonde les oppositions énonciatives des langues naturelles. Si le *je* de l'épisode du garçon de café a une indéniable fonction identifiante, ce n'est sans doute que par un effet de discours, secondaire mais logique voire inévitable. Le couple *présent / je non-spécifié* est donc apte à construire un repère au-delà même de l'opposition de l'embrayé et du non-embrayé : le *je* n'est ni réductible ni étranger à l'instance d'énonciation, les formes de présent ne sont ni réductibles au moment d'énonciation ni inconciliables avec lui ¹⁴. Et c'est bien pour cela que nous ne parvenons pas à définir le statut référentiel de la fin de la saynète du garçon de café. Cette forme idéale de discours totalement désembrayé (c'est-à-dire au-delà de l'opposition embrayé / non-embrayé) que Benveniste cherchait à définir, c'est dans le discours philosophique qu'il fallait la chercher ¹⁵.

14. On aurait donc ici un de ces cas très particuliers de construction d'un espace énonciatif « fictif » (c'est-à-dire non construit par rapport à la situation d'énonciation effective) auxquels fait allusion Antoine Culioli : « *Il existe des emplois (si l'on peut se servir d'un terme aussi impropre) d'ordre fantasmatique, où le repère fictif va fonctionner comme un repère absolu, séparé du repère-origine dédoublé à la fois identifiable et non identifiable à Sit.* » (1980 : 186).

15. On ne trouve rien d'approchant non plus dans les classifications des régimes énonciatifs que proposent, par exemple, Jenny Simonin-Grumbach (1975) ou Jean-Michel Adam (1992 : 23), qui ne prennent pas non plus en compte le cas, plus classique, du *je* générique du texte théorique. La spécificité de la pratique philosophique du discours oblige donc le linguiste à élargir, voire reconsidérer, ses catégories.

4.2. La fonction généralisante du je

Pour comprendre ce fonctionnement particulier du discours désebrayé, il faut considérer non le statut référentiel de la première personne mais la valeur prototypique de la référenciation qu'elle permet. En témoigne, d'ailleurs, un autre phénomène discursif intéressant : le texte sartrien passe fréquemment d'une scène énonciative à une autre, et cela même hors du cadre des séquences narratives. Observons les extraits suivants :

Mais sur ce plan, cet objet n'existe pour nous qu'à titre d'indication abstraite : il est ce que tout m'indique et ce que je ne puis saisir par principe, puisque c'est ce que je suis. (EN : 365).

Comment pouvons-nous amorcer même dans le discours, dans la confession, dans l'examen de conscience, un effort de sincérité, puisque cet effort sera voué par essence à l'échec et que, dans le temps même où nous l'annonçons, nous avons une compréhension préjudiciative de sa vanité ? Il s'agit en effet, pour moi, lorsque je m'examine de déterminer exactement ce que je suis, pour me résoudre à l'être sans détours — quitte à me mettre, par la suite, en quête des moyens qui pourront me changer. (EN : 99).

Nous voyons bien ici que la substitution du pronom n'est pas justifiée par un changement de référent : *Il s'agit en effet, pour nous, lorsque nous nous examinons* est parfaitement acceptable sans que le sens du texte en semble modifié. L'inverse est aussi vrai : *Comment puis-je amorcer (...) un effort de sincérité ?* est parfaitement acceptable. Il faut néanmoins observer que, chez Sartre, la substitution ne se rencontre que dans un sens : de *nous* vers *je* et rarement, voire jamais, de *je* vers *nous*.

Comment justifier ces substitutions ? La différence n'est pas au niveau du référent mais de la façon d'appréhender, c'est-à-dire de construire le référent. De toute évidence, quitter *nous* pour *je* dépersonnalise le propos : il ne s'agit plus de s'interroger sur une expérience commune au lecteur et à l'auteur. S'agit-il dès lors de généraliser ? Peut-être, mais alors d'une façon tout à fait spécifique liée au caractère *désebrayé* de la scène énonciative. En effet, un énoncé tel que *Il s'agit en effet, pour nous, lorsque nous nous examinons, de déterminer exactement ce que nous sommes* tire le bilan d'une somme d'expériences attestées ou attestables : le dénoté est ici envisagé en *extension*, c'est-à-dire comme une somme de données (*nous = moi + vous + tous les autres*), tandis que l'énoncé « *Il s'agit en effet, pour moi, lorsque je m'examine de déterminer exactement ce que je suis* » procède par construction d'un prototype. L'objet, qui est le même (rappelons-le), n'est plus considéré en *extension* mais en *intension*, non pas comme la somme des éléments présents dans l'ensemble, mais comme le principe commun à tous les éléments et qui implique leur présence dans l'ensemble ¹⁶. Il y a donc entre ces deux énoncés la même différence qu'il y a

16. Françoise Atlani (1984) a proposé pour *on* une analyse proche de celle que nous proposons pour cet emploi de *je*, comme permettant ce dépassement de l'opposition embrayé / non-embrayé défini plus haut (« On n'a aucune valeur référentielle » et se tient en quelque sorte sur une « frontière entre personne et non-personne », pages 23 et 26). Dans un énoncé journalistique du type « On comprend que cette appréciation confirme les constatations de plusieurs spécialistes », l'emploi de *on* s'oppose à celui de *nous* selon l'opposition entre construction en *intension* et construction en *extension* du référent (avec dans le premier cas seulement actualisation effective du locuteur) : « Le journaliste comme les lecteurs font partie des locuteurs supposés pouvoir prendre en charge l'énoncé. L'énonciateur, repère d'origine de toute énonciation, parcourt la classe des locuteurs en s'incluant et en incluant les lecteurs : c'est ce qui explique que le nous serait acceptable. Cependant, à la différence du nous, le on permet de ne pas rendre explicite la présence du journaliste (l'énonciateur) aussi bien que celle des lecteurs : c'est une assertion dont le(s)

entre deux définitions d'un même ensemble : l'une étant « l'ensemble formé par 2, 3 et 4 », et l'autre « l'ensemble formé par tous les entiers compris entre 1 et 5 ». Le parcours des occurrences que suppose la construction de la référence passe dans le cas de *nous*, c'est-à-dire d'une approche en extension, par une actualisation du locuteur comme compris effectivement dans le *nous* (*nous* = *moi* + *vous* + les autres). Le parcours est différent avec *je* (entité virtuelle), il se réduit à la considération d'un prototype, sans actualisation d'occurrences effectives et donc sans actualisation du locuteur ¹⁷.

Ce que nous venons de décrire n'est, en fait, rien d'autre que ce que l'on nomme communément le *je générique*. Et l'on pourrait fort bien concevoir que la plus grande partie des *je* du texte de Sartre soient effectivement génériques : « *Je suis le pour-soi manquant sur le mode d'avoir à être le pour-soi que je ne suis pas* » (EN : 135). Mais, en dehors d'énoncés très abstraits (dont il est d'ailleurs difficile de déterminer la position énonciative), il est risqué de considérer comme *je* génériques l'ensemble des *je* relevant de notre seconde scène énonciative (désembrayée). Comment, en effet, pourrions-nous avoir un *je* générique dans un énoncé qui tente de rendre compte de données présentées comme singulières, quoique typiques : « *J'ai beau accomplir les fonctions de garçon de café, je ne puis l'être que sur le mode neutralisé* » (EN : 95), « *J'ai rendez-vous avec Pierre à quatre heures. J'arrive en retard d'un quart d'heure* » (EN : 43), « *J'existe pour [Pierre], il me parle* » (EN : 391) ?

Pas plus que la fonction identifiante, la fonction généralisante du *je* ne paraît donc pouvoir rendre pleinement compte de la valeur du *je non-spécifié* de Sartre. Il n'en demeure pas moins que le texte joue sur cette généralité possible du *je* (le lecteur a bien le sentiment d'une généralisation du propos dans un énoncé tel que *J'ai beau accomplir les fonctions du garçon de café*, dont le *je* semble paraphrasable par *on*), comme il jouait sur son effet d'identification.

Nous sommes donc rapidement amené à considérer que les explications les plus tentantes qui s'offrent à la réflexion dans l'analyse du *je non-spécifié* de *L'Être et le Néant* ne sont en fait que des effets construits à titre secondaire par la lecture. L'analyse linguistique de l'énonciation ne semble donc ici capable que de rendre compte de l'existence d'effets secondaires de lecture (le premier étant dû à la nature originare d'*embrayeur* du *je*, le second à sa possible valeur prototypique qui l'oppose à *nous*) ; mais cette impuissance, elle peut la dépasser si elle cesse de fonctionner « en aveugle », si elle accepte de rapporter les modalités langagières au

énonciateur(s) ne sont pas identifiables, et tout particulièrement, bien sûr, le journaliste » (page 19). Pourtant, le *je non-spécifié* sartrien n'est que rarement paraphrasable par *on*, et cela pour des raisons propres au discours philosophique que nous essaierons de mettre à jour.

17. D'un point de vue plus strictement linguistique, il y a donc entre les deux phrases : *Il s'agit en effet, pour moi, lorsque je m'examine de déterminer exactement ce que je suis* et *Il s'agit en effet, pour nous, lorsque nous nous examinons de déterminer exactement ce que nous sommes* la même différence qu'il peut y avoir entre *Tout chien mange de la viande* et *Tous les chiens mangent de la viande*. Nous empruntons l'exemple à Antoine Culioli (1986 : 71-72) et l'on peut suivre aussi son analyse. Dire *Tous les chiens mangent de la viande* c'est faire un constat ; la systématisation se fait par totalisation des expériences. En revanche, dans *Tout chien mange de la viande*, la systématisation se fait par réduction à un (proto)type. Aussi — et cela intéressera le philosophe — la deuxième expression prend obligatoirement une connotation normative : il est dans la nature du chien de manger de la viande. De la même façon, dire *Les hommes sont mortels*, c'est faire un constat fondé sur l'expérience, tandis que dire *L'homme est mortel*, c'est sortir du cadre du constat pour dégager une loi. Il y a une parenté évidente entre l'ensemble des procédures de généralisation en français, puisque l'on peut opposer dans chaque cas une construction *en extension* et une construction *en intension* de la classe d'occurrences.

contenu spéculatif du discours. Alors seulement l'ensemble des effets de lecture sur lesquels joue le texte pourra véritablement trouver sa place dans une explication globale du système énonciatif mis en place par le philosophe.

5. Théorie sartrienne du sujet et embrayage énonciatif dans *L'Être et le Néant*

Nous avons vu que l'ensemble des problèmes posés par le *je* non-spécifié de Sartre venait du fait que l'assignation du référent est laissée « ouverte ». Parce qu'il suspend la référence, cet *embrayeur virtuel* permet des effets de discours (identification et généralisation) qui ne sont pas à négliger dans l'analyse. Nous avons cependant, jusqu'à présent, considéré le texte de Sartre comme un texte philosophique quelconque et non comme un texte de philosophie de la conscience qui tente de fonder une théorie du sujet.

Or, bien des phénomènes propres à l'écriture de Sartre dans *L'Être et le Néant* méritent d'être observés sous un tel angle. On peut tout d'abord revenir sur l'usage incessant que Sartre fait des démonstratifs déictiques, et cela quelle que soit la scène énonciative considérée : « *cet encrier sur la table* » (EN : 363), « *ce laboratoire* » (EN : 359), « *J'ai cette colère...* » (EN : 121), « *Cette joie, par exemple, ... et, auparavant, il y a eu cette humiliation que j'ai éprouvée hier* » (EN : 197) ; un démonstratif, *a priori* cataphorique, se substitue presque systématiquement à l'article : « *cet homme que je suis* » (EN : 38). Dans la plupart de ces énoncés, le démonstratif est étrange d'un point de vue logique (que l'on reprenne ces exemples en contexte) et mal venu d'un point de vue stylistique. Mais s'il s'impose dans le texte de Sartre, c'est que — pour des raisons philosophiques — aucun autre marqueur ne peut prendre sa place. Là encore, la différence n'est pas une différence de *référent* (le problème n'est pas de savoir si *ce* garçon de café est sous nos yeux ou non), mais de *construction* du référent : en effet, le réel dans la phénoménologie sartrienne ne se donne pas à nous comme *du* réel mais comme *ce* réel. Tandis que l'article (défini ou indéfini) présente l'objet en dehors du cadre phénoménologique d'une *visée*, le démonstratif le rend à son statut de phénomène apparaissant à une conscience : « *cet homme que je suis* » signale bien le statut phénoménologique de l'objet visé, « *l'homme que je suis* » le nie. Le déictique marque que l'objet considéré n'est étudié que comme *perceptum* qui se manifeste à la conscience (voir toute la réflexion sartrienne sur « *le ceci* », EN : 120 et suivantes). Ce que Sartre utilise ici c'est précisément un *effet de discours* propre au démonstratif : un effet de présence.

Bien des éléments de l'écriture sartrienne dans *L'Être et le Néant* pourraient faire l'objet d'une telle lecture : si Sartre préfère écrire *Pierre* plutôt qu'*autrui*, parce que l'autre se manifeste à moi comme un être personnel et non comme une notion, c'est que le discours phénoménologique doit, pour parler du réel comme *manifestation*, réinventer ses conditions d'écriture. Or, la langue commune est entièrement conditionnée par l'illusion substantialiste : pour exprimer son projet sans être condamné à se trahir, le phénoménologue doit sans cesse se démarquer. On voit ainsi Sartre se battre avec les catégories préconstruites que la langue impose au discours (comment, par exemple, définir valablement le *pour-soi* dans une langue qui fonctionne sur l'opposition du sujet et du complément ? EN : 114-115). On le voit surtout jeter le soupçon sur le langage par un incessant emploi de signes diacritiques

marquant la non-coïncidence entre la dénotation habituelle du mot et ce qu'il désigne dans le discours phénoménologique.

Or, le *je* non-spécifié fait constamment l'objet d'un tel traitement : substantivé, il est doté d'une majuscule (*EN* : 142) et devant le verbe *être*, il est généralement en italique (*EN* : 38, 224... : à moins que ce ne soit le verbe qui soit ainsi mis en valeur : *EN* : 330, 331...). De tels marquages sont révélateurs de la principale difficulté que la langue commune impose à Sartre dans *L'Être et le Néant* et qui peut se résumer ainsi : comment parler de la conscience ? On connaît la théorie du premier Sartre (celle qu'il développe dès *La Transcendance de l'Ego*) : le *Moi* ne s'identifie pas à la conscience, il n'en est pas « l'habitant » mais un objet parmi d'autres. Il reste donc aisé d'en parler : un substantif (le *Moi*, l'*Ego*) signalera qu'il est bien perçu par la conscience comme un *en-soi* différent d'elle-même, une majuscule permettant de ne pas succomber à l'illusion réaliste. De la conscience, en revanche, il n'est pas simple de discourir. Et c'est ici que l'on voit apparaître la valeur du *je* non-spécifié sartrien : *je* marque le point de vue de la conscience en tant qu'elle se saisit comme *conscience (de) soi*. On sait la difficulté que rencontre Sartre quand il veut parler de la *conscience (de) soi* sans tomber dans ce double piège que nous tend le langage : celui de constituer en objet (par le simple fait de nommer) ce qui est pure négativité, pure intentionnalité, et celui de ramener à une opposition *sujet / objet* (par le jeu des contraintes organisationnelles de la phrase) ce qui est totalement hors de cette opposition (comme tente de l'exprimer l'étrange formule *conscience (de) soi*).

Ainsi, l'emploi du *je* non-spécifié apparaît chez Sartre comme un moyen acceptable pour éviter ces deux pièges. Parce qu'il a une fonction identifiante, le *je* manifeste bien le rapport de la conscience à elle-même comme saisie intuitive (le statut originare du *je* comme embrayeur lui permet donc de jouer un rôle parfaitement comparable à celui des déictiques étudiés plus haut : il marque la *présence* intuitive de la conscience à elle-même) ; parce qu'il permet la construction d'un prototype sans actualisation d'occurrence effective, le *je* permet de décrire la saisie intuitive de *soi*, sans tomber immédiatement dans l'illusion substantialiste. Le *je* non-spécifié de *L'Être et le Néant* instaure une scène énonciative qui échappe à l'opposition de l'embrayé et du non-embrayé et permet ainsi de décrire les conditions de saisie par la conscience de sa propre situation, sans succomber pour autant aux illusions substantialistes de la langue. Le *je* non-spécifié construit ainsi une sorte de point de vue idéal depuis lequel il sera possible de décrire la saisie réflexive de la conscience par elle-même, en affranchissant le propos des contraintes formelles d'une langue qui ne possède pas d'instrument discursif permettant de parler de la *conscience (de) soi*, de la conscience *en tant qu'elle se saisit comme présence / absence*, etc. Et c'est bien le cas dans l'anecdote du garçon de café : « *Et c'est précisément ce sujet que j'ai à être et que je ne suis point. (...) J'ai beau accomplir les fonctions de garçon de café, je ne puis l'être que sur le mode neutralisé (...). Ce que je tente de réaliser c'est un être-en-soi du garçon de café (...), comme s'il n'était pas de mon libre choix de me lever chaque matin à cinq heures ou de rester au lit, quitte à me faire renvoyer...* » Nous avons dit que les données de l'anecdote étaient *réécrites* dans un espace énonciatif différent : il s'agit pour Sartre de trouver une solution discursive acceptable pour décrire, sans trop trahir, la saisie (réflexive, idéale) par une conscience de son propre fonctionnement.

On peut dès lors résoudre sans trop de difficulté deux problèmes auxquels nous nous étions heurté : la présence du *je* non-spécifié dans des énoncés très abstraits où ce *je* correspond à un point de vue réflexif idéal, et son absence dans des scènes

comme celles de la coquette ou de l'homosexuel qui illustrent précisément la réflexion de Sartre sur le refus par la conscience d'adopter sur elle-même le point de vue idéal que marque le *je* non-spécifié.

6. Pour une analyse du discours phénoménologique

Si une scène énonciative seconde (non-spécifiée) vient en quelque sorte « doubler », dans le texte de Sartre, la scène énonciative première (embrayée), c'est bien que le projet philosophique même de *L'Être et le Néant* l'exige : pour exprimer le point de vue (idéal, réflexif) de la conscience, Sartre met en place un repère énonciatif original qui dépasse l'opposition *embrayé / non embrayé*. Il semble donc bien possible de construire — grâce aux propriétés linguistiques du couplage *présent / je* non-spécifié — un espace énonciatif qui suspend la référence et maintient l'embrayage dans le virtuel. Mais, si nous avons été ainsi conduit à réintégrer la perspective philosophique du texte de Sartre dans l'analyse des données discursives brutes, c'est tout simplement parce qu'il fallait lever la contradiction de deux indéniables « effets de lecture » du *je* de la scène énonciative non-spécifiée : l'identification et la généralisation. Sans doute de telles pratiques langagières ont-elles une histoire et il faudra un jour retracer la généalogie (Descartes, Husserl) de l'emploi sartrien du *je* non-spécifié.

Mais ce jeu sur le repérage énonciatif dans *L'Être et le Néant* n'est — nous l'avons vu — qu'un aspect parmi d'autres de l'écriture « phénoménologique » du premier Sartre. Le phénoménologue travaille, en effet, en milieu hostile : il doit sans cesse lutter contre les *a priori* représentationnels que transporte toute langue. S'il veut parler du réel comme *manifestation*, de la conscience comme *présence à soi vécue sur le mode de l'absence*, il doit réinventer ses instruments d'écriture, préciser les conditions mêmes de validité de son discours. Se heurtant à l'impossibilité de *dire* ce qui fait l'objet de son investigation, le phénoménologue compose donc avec les effets seconds qu'entraîne toute pratique discursive. Ainsi, parce que le phénoménologue joue sur le déplacement et le dépassement des contraintes langagières, le linguiste doit-il sans cesse s'interroger sur la pertinence d'outils d'analyse mis au point pour des pratiques discursives fondamentalement différentes. Que vaudrait, en effet, une analyse du discours qui ne tiendrait pas compte de la spécificité première d'un tel texte, de ses ambitions, de ses moyens ?

De telles précautions méthodologiques semblent particulièrement évidentes pour le texte phénoménologique ; elles n'en doivent pas moins s'appliquer avec la même rigueur pour tout texte philosophique : sans doute ne s'agit-il pas pour le linguiste de s'effacer à un moment quelconque derrière le philosophe, mais il doit sans cesse adapter ses procédures d'analyse à la spécificité doctrinale du corpus philosophique étudié. Et cette prise en compte des conditions propres de toute pratique langagière, n'est-ce pas précisément ce qui définit et délimite, au sein des sciences du langage, la place et la portée de l'analyse du discours comme discipline ¹⁸ ?

18. Une première version de cette étude a été présentée au colloque « L'écriture des philosophes » (Collège International de Philosophie, janvier 1995) ; Frédéric Cossutta et Dominique Maingueneau nous ont aidé à préciser l'analyse ; qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM Jean-Michel, 1992. *Les Textes : types et prototypes*, Nathan.
- ATLANI Françoise, 1983. « On l'illusionniste », dans A. Grésillon et J.-L. Lebrave, *La Langue au ras du texte*, Presses Universitaires de Lille.
- AUTHIER-REVUZ Jacqueline, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Larousse.
- BENVENISTE Emile, 1970. « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages*, n° 17, repris dans *Problèmes de linguistique générale*, volume 2, Gallimard (« Tel »), 1986.
- CERVONI Jean, 1992. *L'Énonciation*, P.U.F. (« Linguistique nouvelle »).
- CONTAT Michel et RYBALKA Michel, 1970. *Les Écrits de Sartre*, Gallimard.
- COSSUTTA Frédéric, 1989. *Éléments pour la lecture des textes philosophiques*, Bordas-Dunod.
- CULIOLI Antoine, 1980. « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », dans J. David et R. Martin, *La Notion d'aspect*, Klincksieck (« Recherches linguistiques »).
- CULIOLI Antoine, 1986. *Notes du séminaire de DEA (Poitiers, 1985)*, Paris VII, Département de Recherches Linguistiques.
- DUCROT Oswald, 1984. *Le Dire et le dit*, Minuit.
- IRIGARAY Luce, 1985. *Parler n'est jamais neutre*, Minuit.
- PÊCHEUX Michel, 1990. *L'Inquiétude du discours* (textes choisis et présentés par Denise Maldidier), Editions des Cendres.
- SARTRE Jean-Paul, 1937. *La Transcendance de l'Ego*, rééd. Vrin, 1966.
- SARTRE Jean-Paul, 1943. *L'Être et le Néant*, rééd. Gallimard (« Tel »), 1986.
- SARTRE Jean-Paul, 1960. *Critique de la raison dialectique*, Gallimard.
- SAVATOVSKY Dan, 1985. « Le cogito est-il un énoncé performatif ? », *Langages*, n° 77.
- SERBAT Guy, 1980. « La place du présent de l'indicatif dans le système des temps », *L'Information grammaticale*, n° 7.
- SIMONIN-GRUMBACH Jenny, 1975. « Pour une typologie des discours », dans J. Kristeva et al., *Langue, discours, société*, Le Seuil.